

Cinquième Suisse : comment ne pas devenir un citoyen de seconde zone

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 251-252

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cinquième Suisse

Comment ne pas devenir un citoyen de seconde zone

par Philippe Alliaume

Année après année, les droits politiques des Suisses de l'étranger s'étendent, ou plutôt leur exercice devient de plus en plus facile. Après l'introduction, déjà ancienne, du vote par correspondance, qui évite le fastidieux aller-retour que certains d'entre nous ont connu pour aller glisser son bulletin dans l'urne, l'on s'achemine tout droit vers le e-voting¹. Et l'on commence à parler de plus en plus de représentants des Suisses de l'étranger élus directement par le peuple.

Mais la Suisse est l'un des pays occidentaux où le vote est le plus compliqué. Un grand nombre de sujets, parfois « techniques » passent en votation fédérale. Initiatives et contre-projets s'opposent sur certains points tout en se rejoignant sur d'autres, et ne parlons pas des subtilités des scrutins de liste à sous-affiliation. Donc pour voter en connaissance de cause il faut être bien informé. Et comment être bien informé quand on est un Suisse à l'étranger ?

Oublions tout de suite l'abonnement à un quotidien. Nous qui sommes abonnés à quelques quotidiens, les recevons, par la grâce de la poste, trois par trois avec une semaine de retard, quand ils ne sont pas perdus. La lecture de la *Revue suisse* apporte un certain nombre d'informations, mais de réduction de crédit en serrage de ceinture, il y aura bientôt plus de votations fédérales que de parutions de la *Revue*. Ne comptons pas trop sur les partis politiques, qui n'accordent guère d'intérêt aux 700 000 expatriés que quelques mois avant chaque élection fédérale. Lorsque nous les interrogeons pour connaître leur opinion, nous ne recevons de réponse en général que de l'UDC et des écologistes, ainsi que récemment des libéraux vaudois. Le PS nous a même répondu une fois « je préfère m'intéresser aux étrangers en Suisse plutôt qu'aux Suisses de l'étranger ». C'est tout dire.



Plurilinguisme et pluralisme

Depuis des années, la solution miracle proposée aux Suisses de l'étranger c'est Internet. Cela a un grand mérite apparent, c'est de ne rien coûter – ou presque – à la Confédération. Et peu importe si Internet est un lieu où le meilleur côtoie le pire, et où la rapidité est parfois privilégiée par rapport à la qualité. Et peu importe surtout si une grande partie de la communauté, pour des raisons sociologiques, n'est pas connectée à Internet... Alors moins de *Revue suisse*, plus de Radio suisse internationale, plein gaz sur Swissinfo.ch nous disait-on. Et voilà que maintenant on se rend compte que finalement [Swissinfo](http://Swissinfo.ch) nécessite également des moyens et hop, on coupe les crédits à [Swissinfo](http://Swissinfo.ch)².

En ce qui concerne *Suisse Magazine*, nous essayons autant que possible de nous tenir à l'écart de ces mouvements de balancier, dans un sens puis dans l'autre. Notre édition papier reste le support principal à destination de nos fidèles lecteurs. Sa périodicité nous impose un recul qui n'est pas toujours possible sur Internet. Lorsqu'un feu médiatique prend, nous commençons par nous interroger sur ce qu'il en restera dans deux mois et nous passons à des sujets de fond. Bien sûr nous mettons aussi à disposition un site Internet, qui permet de

survoler le magazine, présente des compléments et reprend le fil d'info de [Swissinfo](http://Swissinfo.ch).

Il est une règle absolue en matière de presse, c'est de défendre le pluralisme. Au train où cela va, *Suisse Magazine* va finir par être le seul organe de presse disponible pour les Suisses à l'étranger, et cette perspective est loin de nous réjouir.

Nous comptons sur chacun de nos lecteurs, chacune des associations, chacun des membres de la communauté suisse pour se saisir du problème avant qu'il ne soit trop tard. Faites circuler *Suisse Magazine* autour de vous, et encouragez vos amis et connaissances à s'abonner. Le prix n'a pas bougé depuis 10 ans, et notre rêve est de le baisser au fur et à mesure que le tirage augmentera.

Encouragez-les aussi à réclamer le maintien de [Swissinfo](http://Swissinfo.ch) avant qu'il ne soit trop tard. [Swissinfo](http://Swissinfo.ch) c'est une équipe de journalistes spécialisés – dirigés depuis peu par Roger de Weck, un grand nom de la presse – qui produisent notamment mais non exclusivement pour Internet. Ne laissons pas détruire ce moyen d'information important des Suisses de l'étranger. Ne laissons détruire aucun moyen d'information des Suisses de l'étranger.

Pour finir sur une note optimiste, à Paris, lorsque vous vous présentez à l'Ambassade, on vous offre un numéro de *Suisse Magazine*. Merci à nos fidèles amis de la rue de Grenelle. Si vous dépendez d'un autre consulat général, demandez qu'il en soit de même. Il suffit que les consulats prennent contact avec nous et nous ferons le nécessaire. ■

¹ Voir notre interview de la chancelière de la Confédération, à paraître dans notre numéro septembre-octobre.

² Pensez à signer la pétition sur le site de Swissinfo.ch.